

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 19 (1883)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

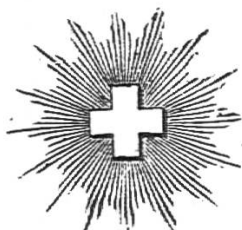
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

15 SEPTEMBRE 1883.

XIX^e Année.



N^o 18.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société : I. Convocation de la Section vaudoise ; II. Questions pour le prochain congrès scolaire. — Le nouveau programme de l'instruction primaire en France (fin). — Pédagogie française et suisse : l'éducation des élèves-maitres au point de vue de la pédagogie. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Question de géographie : Possessions anglaises en Europe. — Tableau comparatif des dépenses faites pour l'instruction publique et pour la guerre dans treize Etats de l'Europe. — Le Congrès scolaire de Genève : La psychologie. — Partie pratique. — Nominations.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

I

Le Comité cantonal, aux membres de la Société pédagogique vaudoise.

Messieurs et chers Collègues,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la section vaudoise de la Société des instituteurs de la Suisse romande se réunira à Lausanne, vendredi 28 septembre, à 10 heures précises, dans le temple de St-Laurent.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1^o Quelles sont les modifications qu'il serait désirable d'apporter à l'organisation des examens annuels de nos écoles ?
- 2^o L'enseignement de l'histoire à l'école primaire ;
- 3^o Questions administratives.

Le travail des rapporteurs généraux : MM. Trolliet et Nicod, sera expédié incessamment à tous les membres de la Section qui ont accepté la circulaire de décembre dernier, contre remboursement de 1 fr., montant de

la cotisation bisannuelle. Nous vous prions de faire bon accueil à cet envoi.

Quoique nos réunions cantonales ne puissent pas offrir le même attrait que les congrès romands, nous espérons cependant, chers collègues, que l'importance des questions à traiter, la nécessité de maintenir la vie dans nos sections et le plaisir de passer en commun quelques heures, vous engageront à assister nombreux à notre modeste réunion. M^{mes} les institutrices sont cordialement invitées.

Le Département de l'instruction publique et des cultes a bien voulu accorder un congé général pour les 28 et 29 septembre. De leur côté, la compagnie des chemins de fer et celle des bateaux à vapeur ont consenti à réduire leur tarif en faveur des membres de la Section qui présenteront leur carte de légitimation.

En vous disant : A bientôt, nous vous prions, Messieurs et chers Collègues, d'agréer nos salutations cordiales.

Au nom du Comité cantonal,

Le Président,
L. HERMENJAT.

Le Secrétaire,
GAGNAUX.

P. S. — *La carte de remboursement servira de carte de légitimation.*

II

Les deux questions suivantes seront discutées au Congrès scolaire de Genève (1884) :

1. *Quelle est la mission de l'école primaire, en vue de mieux préparer l'élève à sa profession future? Est-il, en particulier, possible d'introduire les travaux manuels dans les programmes? En cas d'affirmative, quel doit être le plan de ce nouvel enseignement, et par qui sera-t-il donné?*

2. *Une réforme orthographique de la langue française dans le sens et la mesure que l'entendait Amb.-Firmin Didot est-elle désirable? Si oui, quels seraient les moyens les plus propres à la réaliser? La Société des Instituteurs de la Suisse romande ne pourrait-elle pas provoquer un mouvement en faveur d'une simplification de l'orthographe, en intéressant à cette œuvre les sociétés françaises qui poursuivent un but analogue au sien?*

Le Comité directeur prie les sections de la Société pédagogique de la Suisse romande de mettre sans retard ces deux questions à l'étude.

Leurs rapports devront être transmis avant le 1^{er} mars prochain à MM. les rapporteurs généraux, dont l'EDUCATEUR ne tardera pas à faire connaître les noms.

Pour le Comité directeur :

Le Secrétaire,
Ch. THORENS.

Le Président,
A. GAVARD,
Conseiller d'Etat.

LE NOUVEAU PROGRAMME

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE

(Fin.)¹

Nous ne saurions terminer cet article déjà long, sans dire quelques mots de l'introduction des travaux manuels dans le cadre de l'école primaire. C'est là une innovation heureuse et que beaucoup d'hommes, chez nous, appellent de tous leurs vœux. Comme on a pu en juger, il n'est nullement question de faire des apprentissages à l'école, mais simplement de donner à l'enfant une sorte de culture manuelle, c'est-à-dire de continuer dans les degrés inférieurs de l'école primaire la série des occupations en usage dans les écoles enfantines et d'amener peu à peu les élèves au maniement des outils les plus usuels. L'utilité d'une semblable innovation n'a pas besoin d'être démontrée. De même que l'éducation intellectuelle fortifie et perfectionne les facultés de l'esprit, de même l'éducation physique développe les aptitudes du corps : elle donne de la justesse au coup d'œil, de la précision et de la dextérité dans les mouvements, et complète les bons effets qui résultent de l'étude du dessin.

Ces avantages précieux pour tout le monde le sont bien plus encore pour les élèves de l'école primaire qui, presque tous, embrassent des professions pour lesquelles les qualités physiques sont d'une grande importance.

Il est hors de doute que lorsque l'enfant aura eu le goût formé par un bon enseignement du dessin, que, de plus, il aura acquis cette dextérité, cette agilité de la main auxquelles on parvient si facilement dans les jeunes années, il se trouvera dans des conditions bien plus favorables que maintenant pour entrer en apprentissage. Non seulement il lui faudra moins de temps pour connaître les secrets de son métier, mais encore il deviendra un ouvrier plus habile, plus capable de gagner sa vie et même d'arriver à une position aisée.

L'éducation professionnelle aura encore d'autres résultats sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici. Qu'on nous permette d'en signaler deux : le premier, c'est que les parents seront mieux éclairés sur les aptitudes réelles de leurs enfants, et seront moins exposés à faire fausse route lorsqu'il leur faudra faire pour eux le choix d'une carrière ; le second, qui a une grande valeur pour nous en particulier, c'est de faire

1. Voir Nos 14, 15, 16 et 17.

disparaître, au moins en partie, cette sorte de répugnance peu justifiée que beaucoup de gens éprouvent pour certains métiers.

Ainsi, combien n'avons-nous pas, à Genève, de branches d'industrie qui sont exclusivement entre les mains d'étrangers, parce que la population ne veut pas s'y livrer ?

Nous n'avons envisagé l'instruction professionnelle qu'au point de vue des jeunes garçons. En ce qui concerne les filles, elle n'est pas moins désirable. Si l'on examine seulement ce que l'entretien du linge, la confection ou la réparation des vêtements absorbent dans le budget du ménage, on en arrive à la conclusion que beaucoup de familles seraient moins gênées si la femme était capable de faire par elle-même cette foule d'ouvrages qui n'exigent ni une grande habileté, ni un apprentissage spécial, et qui néanmoins coûtent fort cher lorsqu'ils sont faits par des mains étrangères.

C'est là un sujet qui nous mènerait bien loin, nous n'avons voulu que l'indiquer en passant.

On nous dira sans doute que tout cela est très beau en théorie, mais que nous nous heurtons à une impossibilité. Où prendre le temps nécessaire pour ce nouvel enseignement ? La réponse n'est pas difficile. Quiconque s'est occupé d'instruction sait fort bien qu'il n'y a pas plus des deux tiers du temps scolaire qui soit employé d'une manière profitable.

Qu'on observe ce qui se passe dans une classe, même au commencement de la journée, où les enfants sont bien disposés. Pendant la première partie de la leçon, les élèves s'intéressent au sujet, ils sont tranquilles, attentifs, et l'on a le sentiment que l'enseignement qui leur est donné se grave plus ou moins dans leur esprit. Mais au bout de vingt minutes, d'une demi-heure, l'attention commence à se fatiguer, les têtes se lèvent peu à peu, les imaginations se mettent à vagabonder, les conversations particulières s'ébauchent. A ce moment un maître expérimenté interrompra sa leçon par une digression de quelques instants qui piquera la curiosité de son jeune auditoire, le délassera et ranimera son attention languissante. Ce procédé réussira une ou deux fois dans la même heure; mais il finit par s'user, et une partie du temps est généralement perdue. Il en est de même pour les leçons qui succèdent à la première, avec cette différence qu'à mesure que l'on avance dans la journée, le nombre des minutes qui s'écoulent sans profit va en augmentant, à moins que la série ne soit interrompue par des occupations telles que le dessin, le chant, la gymnastique, qui ne s'adressant pas spécialement aux facultés intellectuelles, repo-

sent l'enfant et lui permettent de se remettre avec une nouvelle ardeur aux leçons sérieuses. Nous avons la conviction que dans quatre heures convenablement espacées on ferait autant et même plus d'ouvrage que dans les six heures de la journée telles qu'elles sont réparties actuellement.

Voilà donc déjà du temps de trouvé. D'autre part, qu'est-ce qui empêcherait de prolonger les heures d'école, du moment que les heures supplémentaires seraient destinées à des travaux qui ne fatigueraient pas l'intelligence? Ce ne sont certainement pas les parents qui feraient de l'opposition. Bien au contraire.

L'introduction des travaux manuels aurait encore une salutaire influence au point de vue de la discipline et des progrès des élèves. L'apathie, la paresse, l'indiscipline d'un grand nombre proviennent surtout de la lassitude et de l'ennui qu'ils éprouvent à l'école. Toutes les organisations ne sont pas les mêmes, et si, dans une classe, il est des individus qui peuvent plier leur esprit à une attention soutenue, il en est d'autres qui ne le peuvent pas. C'est à l'éducation à corriger ces déficits, mais il est essentiel de procéder avec prudence et avec gradation.

Qu'on apporte des éléments de variété dans l'enseignement, de façon qu'il s'adresse alternativement aux diverses facultés intellectuelles et physiques, et l'on verra diminuer rapidement le nombre de ces élèves qui ne semblent prendre aucun intérêt à l'étude, et qui constituent pour l'instituteur un embarras permanent.

Ce résultat ne serait pas le bénéfice le moins réel de l'innovation que nous venons de signaler.

Telles sont, un peu à bâtons rompus, les réflexions que nous a suggérées la lecture du plan d'organisation et du programme des écoles primaires en France. Notre but n'a pas été de faire un travail complet, mais seulement d'indiquer quelques idées dont la réalisation nous paraît avantageuse pour la prospérité de nos écoles primaires.

Peut-être seront-elles combattues et discutées. Nous nous en réjouissons, parce que chez nous, où les citoyens de tous les partis s'intéressent si vivement à l'instruction et la considèrent comme la plus sûre gardienne de nos institutions et de notre nationalité, toute discussion de ce genre ne peut aboutir qu'à l'amélioration et au perfectionnement de nos établissements scolaires.

Aimé BOUVIER.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE ET SUISSE

L'ÉDUCATION DES ÉLÈVES-MAÎTRES AU POINT DE VUE DE LA PÉDAGOGIE

II

Parmi les questions traitées dans la *Revue pédagogique* qui se publie chez Delagrave, nous avons noté, en raison de l'importance du sujet : l'*Organisation de l'éducation des élèves-maîtres* dans les écoles normales. Ce sujet, qui avait déjà occupé un inspecteur général, M. Jacoulet, a surtout pour objet ces institutions auxiliaires des écoles normales qu'on nomme un peu ambitieusement, en Allemagne et en Suisse, *écoles modèles* (Musterschulen), qu'on a aussi plus simplement appelées écoles *annexes*, mais dont le véritable nom, suivant l'auteur de l'article, M. Cantier, et nous, serait celui d'écoles *d'exercice et d'application*.

Sur la nécessité de ces écoles, tout le monde est d'accord. « Sans cet utile auxiliaire, dit M. Cantier, les écoles normales seraient, si je puis m'exprimer ainsi, des âmes sans corps. Mais comme il faut que tous les maîtres contribuent à l'éducation pédagogique des élèves-maîtres, chaque maître doit saisir toutes les occasions favorables pour les habituer à observer, à réfléchir, à suivre le développement d'une idée et à l'exprimer d'une manière simple et méthodique ; tous doivent constamment chercher à donner à leur esprit cette spontanéité, cette souplesse et cette tournure particulière qui leur permettront de bien régler tous les détails d'une classe et de trouver la voie la plus sûre dans les leçons, pour arriver à l'intelligence des élèves... Ce qu'ils auront vu et ce qu'ils auront fait dans l'école annexe leur sera certainement très utile ; mais ce seront les dispositions acquises journellement dans les classes qui pourront leur faciliter l'application de ce qu'ils auront appris à l'école modèle, et qui leur permettront de tirer parti de leur expérience personnelle. »

Les observations de M. Cantier sont des plus judicieuses. Mais pour atteindre le but qu'on se propose, l'entente entre les maîtres est absolument nécessaire. J'ai vu fonctionner des écoles *d'application* qui ne rendaient pas ce qu'on aurait dû en attendre, les maîtres ne se pénétrant pas assez de leur tâche spéciale qui est non de communiquer toutes les connaissances qu'ils possèdent, mais *d'apprendre aux élèves-maîtres à communiquer avec méthode* une certaine somme de connaissances. Il faut qu'ils voient sans cesse dans leurs élèves de futurs instituteurs. C'est ici qu'il faut appliquer la lumineuse maxime de l'auteur des *Essais* : « *Forger l'esprit en le meublant, et le meubler en le forgeant.* »

C'est ce qu'oublient trop souvent les hommes de l'enseignement académique ou universitaire, qui ne songent qu'à aller loin et vite au lieu d'avancer graduellement.

L'ambition d'aller vite et loin ! Que de fois les maîtres des écoles normales suisses et leurs élèves, saisis de la même ardeur ambitieuse, cherchent à étendre le cercle de leurs connaissances plutôt que d'étudier les moyens de les inculquer aux jeunes intelligences ! Devenir savants, ou

du moins très instruits dans la spécialité qui leur sourit, voilà l'idéal pour beaucoup d'apprentis instituteurs qui ne font, en cela, qu'imiter leurs maîtres, dont toute l'action tend à former des spécialistes. De là le dégoût de la sphère modeste de l'enseignement populaire, même chez ceux qui ne sont pas faits pour s'élever à l'enseignement scientifique ou littéraire proprement dit. De là encore la manie d'écrire et de singer les grands auteurs dont ils ne comprennent pas la supériorité.

« Donner de l'instruction, dit M. Cantier, dont nous adoptons pleinement la pensée, c'est bien; inspirer le goût de la communiquer, c'est mieux. »

Quelques hommes d'école compétents ont émis le vœu de voir renvoyer à la fin des études préliminaires, à la troisième année, par exemple, l'étude de la pédagogie et même de la psychologie; d'autres pédagogues, et M. Cantier est de cet avis, croient qu'il importe de ne pas attendre si longtemps pour commencer à former les élèves-maîtres à certaines idées abstraites. M. Cantier ayant débuté dans la carrière comme maître d'une école d'application pour arriver à la direction d'une école normale, son opinion a de la valeur. Il voudrait, par exemple, qu'on n'attendît pas la troisième année pour envoyer les élèves-maîtres à l'école d'application ou à l'école primaire pour y faire un stage.

Alexandre DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION. — Le Conseil fédéral a décidé de faire procéder, en 1883-84, à une inspection générale de l'enseignement de la gymnastique dans toutes les écoles publiques et privées de la Suisse.

Une nouvelle conférence des experts pédagogiques a eu lieu à Berne sous la présidence de M. Schenk, conseiller fédéral. Rien n'a transpiré sur les délibérations de cette conférence qui a eu pour objet l'art. 27.

Les examinateurs des recrues, au nombre de 46, ont eu également une réunion à Aarau, sous la direction de M. Næff, conseiller d'éducation de Zurich, pour se concerter sur la marche uniforme à suivre dans ces examens. Il a été décidé de n'accorder dorénavant de dispense qu'aux instituteurs et aux porteurs de certificats d'études, appelés, dans le langage officiel, des *certificats de maturité*.

Il paraît à Zurich une *Statistique de l'instruction publique en Suisse*, au prix de 9 francs. Chaque livraison séparée revient à fr. 1,50. Nous en rendrons compte si nous en recevons deux exemplaires.

BERNE. — Le fonds des instituteurs, qui n'était que de 14,000 fr., vient d'être porté à 19,000 par le legs généreux de M. Benoit Allemann qui lui a légué 5000 francs. Comme le fait observer le *Bernerschulblatt*, jusqu'ici on ne pouvait distribuer que 700 francs par an en secours extraordinaires. C'est dérisoire, pour un si grand canton. Mais il faut espérer que le don de M. Allemann en amènera d'autres. Honneur, en tous cas, au bienfaiteur du corps enseignant bernois !

— M. Fromageat, dont nous avons annoncé la perte regrettable,

a été remplacé, comme membre de la commission de l'école normale, par M. Duvoisin, directeur du progymnase.

Une correspondance bernoise des *Basler-Nachrichten* nous apprend que des sept directeurs de l'école normale de la partie allemande ou de Münchenbuchsée, c'est-à-dire MM. Lannghans, Boll, Grünholzer, Morf, Ruegg, Martig, quatre ont été des pasteurs bernois et trois des instituteurs Zurichois.

Dans cette correspondance on ne parle pas de l'école normale de la partie française ou du Jura bernois dont les cinq directeurs, MM. Thurmann, Daguët, Péquignot, Friche et Breuleux (le directeur actuel), étaient ou sont tous des laïques.

LUCERNE. — Il résulte du rapport officiel que ce canton compte 297 écoles primaires. Le chef-lieu a une école primaire composée de trente-neuf sections.

NEUCHÂTEL. — Par circulaire du 15 mai, la Direction de l'instruction publique s'adresse aux commissions d'école pour faire une vérité de l'enseignement de la gymnastique, comme préparation aux exercices militaires, et obligatoirement applicable à tous les enfants de 10 à 15 ans. Cet enseignement doit durer six années et comporte deux degrés : le premier pour les enfants de 10 à 12 ans, le second pour ceux de 13 à 16. Il doit comprendre au minimum 60 leçons par année. Les cantons sont tenus d'adresser chaque année au Département fédéral un rapport sur l'enseignement de la gymnastique. La Direction annonce aux commissions d'éducation qu'il leur sera communiqué des *instructions pour l'école militaire de gymnastique*, élaborées par le Département fédéral.

D'après un rapport de M. Jules Paroz, directeur de l'école normale libre de Peseux, pour l'année 1882-83, cette école a compté 20 élèves normaux, 23 élèves secondaires et 17 élèves fréquentant l'école modèle. L'école publie un journal qui entretient les relations entre l'établissement et ses anciens pensionnaires.

SCHWYTZ. — Ce canton a 119 écoles primaires avec 436 classes, et 7 écoles secondaires avec 13 classes.

BIBLIOGRAPHIE

En annonçant le *Manuel de conjugaison*, de M. Vogel, à Genève, qui s'ouvre par une table des verbes en cinq langues (l'allemand a été omis par mégarde dans notre première annonce), nous nous proposons d'y revenir plus en détail. Car, bien que cet opuscule ne se compose que de 43 pages, il a certainement son utilité, étant fait avec conscience et habileté.

Nous avons une remarque à faire à propos du verbe *seoir*, lequel est très français. Littré en donne de nombreux exemples tirés des plus grands écrivains : Corneille, Pascal, Lafontaine, André Chénier, de même que de plusieurs modernes (sieds-toi, seyez-vous).

Le verbe *asseoir* a deux présents de l'indicatif et deux futurs : j'assois et j'assieds, j'assiérai et j'assoirai ; *surseoir* a aussi un futur : je *surseoirai*.

GÉOGRAPHIE

*A quels peuples de langues diverses les Anglais commandent-ils en Europe et depuis quand ?*¹

A cette question, il a été répondu par M. Perret, instituteur de Fleurier, et par M. Hoffmann, instituteur à Boveresse, qui ont cru devoir entrer dans beaucoup de détails et faire une étude géographique complète du sujet.

Nous demandions simplement qu'on distinguât les diverses nationalités des peuples européens soumis à l'Angleterre, avec les dates de l'incorporation de ces peuples. M. Hoffmann a indiqué le chiffre de la population, d'après Reclus sans doute.

M. Perret, dans un tableau synoptique clair et exact, divise comme suit ces nationalités.

Possessions anglaises en Europe.

ANGLAIS (Dialectes : kymrique. gaëlique. erse.)	}	Angleterre et pr. de Galles (2)	} unies dep. 1603 (Jacques I)
		Ecosse	
		Irlande	
NORVÉGIENS		Orcades et Shetland, réunies à l'Ecosse en 1468.	
FRANÇAIS (Normands)	}	Iles <i>Anglo-Normandes</i> ou <i>îles du Détroit</i>	} reste du duché de Normandie, conquis en 1204 par Philippe- Auguste.
		Jersey (Cæsarea), Serk, Ilerm, Aurigny, Guernesey (Sarnia).	
ALLEMANDS (Frison).		Helgoland	enlevée en 1807 au Danemark.
ESPAGNOLS. ARABES.	}	Gibraltar	(anc. : Calpé-Djebel Tarik) prise en 1704.
ITALIENS et ARABES.			Malte, Gozzo, Comino et Cominetto, conquises en 1800 sur la France.

} 248,000 h.

Tableau comparatif des dépenses faites pour la guerre et l'instruction publique dans treize Etats de l'Europe.

Dans les Etats suivants, il est payé par tête et par an :

	Pour l'instruction publique :		Pour la guerre :
	Fr.		Fr.
1. Danemark	5,50		10,40
2. Suisse	5,00		5,80
3. Saxe	4,00		14,15
4. Hollande	3,80		21,30
5. Angleterre	3,75		22,25
6. Bavière	3,00		14,15
7. Prusse	2,90		13,15
8. Belgique	2,75		8,10
9. Wurtemberg	2,10		14,15
10. Autriche	1,96		8,00
11. France	1,88		25,85
12. Italie	0,80		9,50
13. Russie	0,16		12,23

1. *Educateur*, n° 8, page 137.

2. Province de Galles, conquise en 1283 par Edouard I^{er} et définitivement sous Henri VIII, en 1536 (V. *Dict. Grégoire*).

Ces chiffres, empruntés à la statistique publiée par un écrivain belge nommé Léon Donnat, sont un peu sujets à caution; car pour plus d'un pays, la Suisse et la France, par exemple, ils nous paraissent inférieurs à la réalité en ce qui concerne l'instruction publique. Une statistique pareille doit être, d'ailleurs, bien malaisée à faire; outre les dépenses de l'Etat, il faudrait pouvoir calculer celles que font les communes et les associations particulières.

L'auteur, M. Donnat, ne figure dans aucun des dictionnaires des écrivains contemporains : Vapereau et Glöser en France, Gubernatis en Italie, Pirer et Bornmüller en Allemagne; nous n'avons pas Brockhaus sous les yeux. Nous ne donnons donc ce tableau à nos lecteurs que sous toutes réserves et sous bénéfice d'inventaire.

A. D.

Le Congrès scolaire de Genève. — La psychologie.

Sous ce titre, M. Quayzin, professeur à Stuttgart, nous a envoyé *quelques réflexions* dont nous extrayons les suivantes. C'est à propos d'une des questions proposées pour le Congrès de Genève, celle de la psychologie, formulée par M. Xavier Ducotterd, de Francfort, et dont M. Quayzin aurait désiré que le Congrès futur s'occupât de préférence à beaucoup d'autres :

« Si la psychologie est la science dont la pédagogie tire la plupart de ses principes, n'est-il pas de la plus haute importance d'en faire un objet d'enseignement à l'école normale ? Si oui, quel est le meilleur système à suivre ? »

« Ce sujet aurait eu le grand avantage de jeter quelque jour sur plusieurs autres questions. Nous nous en référons à un article paru dernièrement dans les colonnes de notre journal sur *l'Enseignement éducatif*.

« Il aurait eu un cachet incontestable d'actualité, M. Adrien Naville, recteur actuel de l'Académie de Neuchâtel, venant de recommander aux étudiants l'étude de la psychologie comme le fondement des méthodes politiques et pédagogiques. La science de l'éducation en particulier, ajoute *l'Éducateur* en mentionnant ce discours, ne saurait se passer de psychologie. Voici les propres paroles de M. Naville : « La psychologie est le fondement des méthodes pédagogiques et politiques, exactement comme les sciences physiques sont le fondement des procédés industriels ou la biologie celui de la médecine. »

De son côté, M. Ducotterd, de Francfort, s'inscrit contre l'épithète d'*idéaliste* que j'ai donnée à la psychologie d'Herbart et la proclame *positive* sinon *positiviste*. « Tout y repose sur des faits. »

Nous aussi, nous croyons à la nécessité d'une psychologie pour l'instituteur. Mais toutes les fois que *l'Éducateur* a essayé d'en faire, on l'a trouvé nébuleux, abstrait, métaphysique, germanique. Que nos correspondants arrivent à être plus clairs; nous insérerons volontiers leur prose, sauf à faire nos observations sur leurs aperçus.

A. D.

PARTIE PRATIQUE

I

FRANÇAIS

Degré moyen.

DICTIONNAIRE. — 1. La Suisse est le pays des hautes *montagnes*. Celles-ci s'offrent le plus souvent sous l'aspect de *chaînes* gigantesques : telles sont les Alpes Valaisannes, les Alpes Bernoises et les Alpes Grisonnes, et quelquefois sous forme de *monts* isolés comme le Righi¹ et le Pilate².

Partout se dressent des *pics sourcilleux*, partout s'ouvrent béants, de larges *précipices*; partout s'étalent étincelants, d'immenses *glaciers*, source éternelle des fleuves qui fertilisent les *vallées* de ce *pays* enchanteur.

Parmi toutes ces *cimes* aux mille formes, aucun *volcan* n'ouvre son *cratère* vomissant la *lave* ardente; à peine quelques *secousses* annoncent de temps à autre un *tremblement* de terre. Mais si nous sommes à l'abri de ce fléau, nous courons néanmoins certains dangers. En effet, pendant l'hiver, et surtout à l'approche du printemps, des *avalanches* roulant du sommet des montagnes, s'abîment dans les vallées, entraînant après elles des forêts et des *rochers*, et ensevelissant sous leurs décombres des villages entiers.

EXERCICES. — 1. Faire étudier auparavant les mots en italique dans le vocabulaire Pautex, chap. 1^{er}, page 1.

2. Indiquez les temps primitifs des verbes : offrir, fertiliser, ouvrir, ensevelir.

3. Analysez tous les verbes (oralement ou par écrit).

4. Les qualificatifs indiquent-ils toujours comment sont les objets? (Voyez : Alpes Valaisannes, Bernoises).

5. Quelles sont les principales sommités des Alpes 1^o Bernoises, 2^o Valaisannes, 3^o Grisonnes, 4^o Glaronnaises, 5^o d'Uri, 6^o d'Unterwald?

6. Nommez quatre cours d'eau descendant du St-Gothard. (Voir, sur le Rhin, livre Dussaud et Gavard, pages 249 et suivantes.)

7. Quels sont les principaux volcans de l'Europe?

8. Fléau : grande calamité, immense malheur, et aussi instrument pour battre le blé.

9. Voir sur les avalanches le livre de lecture de Renz, p. 88 et suivantes.

2. La science ne peut pas expliquer d'une manière certaine la *création*³ du monde; mais nous savons que la *terre* est un *globe* qui tourne dans le ciel autour du *soleil*. Les *rayons* de cet *astre* nous apportent la lumière

1. Le Righi est élevé de 1875 mètres. Hôtels, chemin de fer, promenades (Voir : Renz, p. 101 et 102).

2. Le Pilate, 2132 mètres.

3. Les mots en italique sont tirés du Vocabulaire Pautex, chap. I, p. 1.

et la chaleur. Le soleil est très éloigné de la terre, mais il est beaucoup plus grand qu'elle.

La *lune* est aussi un globe qui tourne autour de la terre. Tantôt elle est pleine, tantôt elle a la forme d'un *croissant*. On voit quelquefois des *éclipses* de lune.

Il y a plusieurs terres qui tournent autour du soleil ; on les appelle *planètes*.

1. Chercher les pronoms de la dictée et en indiquer la fonction.

2. Ecrivez les formes du verbe pouvoir qui dérivent du participe présent ; que savez-vous de la première personne du présent de l'indicatif de ce verbe ? Le premier futur et le conditionnel présent dérivent-ils régulièrement de l'infinitif présent ?

3. *Certain*, qualificatif, sûr ; *certain*, déterminatif, un, quelque. Indiquez leur place respective par rapport au substantif.

4. Le soleil est à 37 millions de lieues de nous, soit à 148 millions de kilomètres.

5. La lune est à 96 mille lieues seulement ou 384 mille kilomètres de notre terre.

Degré supérieur.

Quels que soient les progrès accomplis par la science, nous ne pouvons pas encore expliquer d'une manière certaine la création du monde. Bien des générations de savants se sont succédé, depuis les astronomes chaldéens jusqu'aux Képler¹, aux Newton² et aux Galilée³, chacune apportant sa pierre à l'édifice commun, mais souvent aussi détruisant d'un seul coup les travaux de celles qui l'avaient précédée.

L'astronomie a fait néanmoins d'immenses progrès. De puissants instruments abaissent pour ainsi dire jusqu'à notre portée chaque astre du firmament. Nous avons dans plusieurs observatoires des télescopes grossissant jusqu'à six mille fois ; grâce au spectroscopie, nous connaissons la composition chimique d'une multitude de planètes, d'étoiles et de comètes ; enfin, chose plus extraordinaire encore, les savants ont calculé, très approximativement, le poids de notre terre, de la lune et du soleil même.

EXERCICES : 1° Mots à dicter et à expliquer préalablement : génération, astronome, astronomie, Képler, Galilée, Newton, firmament, observatoire, télescope, spectroscopie, planète, étoile, comète, approximativement.

2° Justifier l'orthographe des mots : quels que, accomplis, succédé, précédée, mille, calculé.

3° Quelle est la principale différence qui existe entre une *lunette* et un *télescope* ?

Ch. PESSON,
régent à Meinier (Genève).

1. Képler, illustre astronome allemand (1571-1631).

2. Newton, mathématicien, physicien, astronome et philosophe anglais. On lui doit la découverte des lois de la gravitation et de la décomposition de la lumière (1642-1727). — Faire lire sur Newton, livre Renz, p. 209.

3. Galilée, célèbre physicien, astronome et mathématicien, mort à Florence en 1642. Rappeler ici le fameux : « Et pourtant elle tourne ! »

EXTRAIT DU RAPPORT GÉNÉRAL

Présenté à la Section pédagogique jurassienne, à Saignelégier
le 7 juillet 1883,

par M. VAUCLAIR, instituteur à Saint-Ursanne,

sur cette question :

De l'enseignement de la composition à l'école populaire.

Que doit être cet enseignement :

- a) Sous le rapport de la méthode ?
- b) Quant aux sujets ?
 - 1° Au degré intermédiaire ;
 - 2° Au degré supérieur ;
 - 3° A l'école secondaire ?
- c) Quels sont les meilleurs moyens de corriger les compositions, en ayant égard à chacun de ces degrés ? (1)

Neuf sous-sections ont envoyé un rapport au Rapporteur général. « Nos honorables collègues, dit M. Vaclair, sont généralement d'accord sur les deux points suivants : importance de la composition et choix des sujets. Quant à la correction des travaux des élèves, les vues sont divergentes : ceux-ci veulent faire corriger les compositions par les élèves, sous la direction du maître ; ceux-là demandent la correction par le maître seul. Un point très important a été passé sous silence dans certains rapports : la méthode à suivre.

« Pour produire de bons résultats, les exercices de composition doivent être commencés de très bonne heure. A l'école élémentaire, ils se confondent avec les leçons d'intuition ou plutôt découlent de celles-ci. C'est ici surtout que l'on doit s'appliquer à développer les facultés de l'enfant, à enrichir son intelligence d'idées nettes et claires sur tous les objets qui l'entourent. Mais cela ne suffit pas ; l'enfant doit pouvoir rendre compte des impressions ou images qu'ont gravées dans son esprit les objets extérieurs. D'où la nécessité de faire parler les élèves, de les questionner sur les qualités et propriétés des objets étudiés, afin d'obtenir un résumé clair et correct.

« Pendant la troisième année, l'élève copiera des morceaux du livre de lecture, reproduira par écrit les narrations apprises par cœur, et sera exercé à répondre, d'abord oralement, puis par écrit, aux questions posées à la planche noire sur un objet préalablement étudié.

« A neuf ans, l'enfant doit lire couramment et savoir copier sans fautes ; il doit aussi être capable de reproduire oralement et par écrit la descrip-

1. Voir *Educateur* n° 15, p. 246.

tion d'un objet étudié dans la leçon, ou une petite narration se rapportant à cet objet, toutefois en ne s'écartant pas des idées générales.

« Au degré moyen, l'enseignement de la langue remplace l'enseignement intuitif. On étudiera successivement le nom, l'article, l'adjectif, le verbe, le pronom et le participe; on passera ensuite à l'étude de la proposition simple (sujet, verbe, attribut), puis on y ajoutera les compléments directs et indirects.

« Pour compléter l'enseignement intuitif, la lecture est certainement le plus puissant auxiliaire en même temps que le meilleur moyen de former le style. Les élèves ne doivent pas se contenter d'une lecture courante; le maître attire leur attention sur les mots et les phrases qui peuvent les intéresser. Pendant les leçons de lecture, on doit faire beaucoup d'exercices de langue, pour faire vaincre aux élèves les difficultés du langage. Les permutations de genre, de nombre, de mode, de temps et de personne sont un puissant moyen pour arriver à ce résultat.

« Dans le degré supérieur, le cours de langue est complété par l'étude plus détaillée de toutes les parties du discours, puis par la recherche des familles de mots, dérivés, homonymes, synonymes, etc., et enfin par la décomposition des phrases en propositions (analyse logique).

« Pour faire progresser l'enseignement de la composition, il faut des bibliothèques scolaires.

« L'enfant doit apprendre à parler avant d'apprendre à composer. Toutes les leçons peuvent servir à former le style, même de calcul, si l'on fait raisonner les solutions.

« Les sujets de composition doivent être choisis dans l'entourage de l'élève; leur première qualité est de l'intéresser. Le cercle des connaissances augmentant graduellement, les branches réales nous fourniront de nouveaux sujets; par exemple, en histoire naturelle, la description d'un animal, d'une plante, d'un minéral; en géographie, la description d'un cours d'eau, d'une montagne, d'un village, etc.

« Au degré moyen, les sujets sont généralement choisis dans le livre de lecture. Voici la marche à suivre :

« Le maître lit le morceau qui ne doit pas être trop long; il explique les mots et les phrases incompris des élèves, fait lire le même morceau deux ou trois fois, puis, les livres fermés, fait rendre compte oralement. Quand tous les écoliers se sont approprié les idées principales du morceau, le maître résume celles-ci au tableau noir et les élèves rédigent leurs compositions.

« Au commencement de la sixième année scolaire, l'élève doit être capable de traiter convenablement un sujet sous le double rapport du fond et de la forme. C'est alors le moment de lui apprendre à écrire une petite lettre.

(A suivre.)

II

MATHÉMATIQUES

Problèmes donnés à Porrentruy (printemps 1883) aux examens pour l'obtention du diplôme secondaire (école réelle ou progymnase).

a) ALGÈBRE

1. La somme de 3 nombres en progression arithmétique égale 12, la somme de leurs carrés égale 66; quels sont ces nombres ?
(Rép. : 1, 4, 7 ou 7, 4, 1).
2. Résoudre l'équation : $x^3 - 9x^2 + 26x - 24 = 0$.
(Rép. : 2, 3, 4).
3. Discuter l'équation $x^3 - 12x - 16 = 0$ avec l'aide des théorèmes de Descartes, Sturm, etc... (Rép. : + 4, - 2, - 2).
4. Définir l'intégrale définie; c'est-à-dire démontrer la formule :

$$\int_a^b f'(x) dx = f(b) - f(a).$$

b) GÉOMÉTRIE

5. Calculer la distance de Genève à Zurich en km.; la latitude de Genève étant $46^\circ 12' 4''$, celle de Zurich $47^\circ 51' 5''$ et les longitudes de ces villes étant $3^\circ 48' 59''$ et $6^\circ 12' 47''$. (Rép. : Kilom. 257,963.)
6. Construire une ellipse, lorsqu'on en connaît : a) les extrémités du grand axe et un point de l'ellipse, b) les deux foyers et une tangente. Démontrer les propriétés géométriques de l'ellipse sur lesquelles se basent ces deux constructions.

(On pourra trouver des solutions dans les *Exercices de Géométrie* de Guilmin, de M. Ph. André, etc.)

7. Quelle est la surface comprise entre la parabole

$$y^2 = 10x$$

et la droite $y = \frac{x}{2} + 1$?

(Rép. : 95,4).

c) DESSIN GÉOMÉTRIQUE

1. Un plan est donné par ses traces. Un cercle de centre et de rayon donnés se trouve dans ce plan. En chercher les projections par la méthode des rabattements en expliquant les constructions employées.
2. Chercher l'intersection d'une sphère et d'un cône.

Brevet primaire (Messieurs).

1. Quel est le nombre total des diviseurs d'un nombre ? Chercher tous les diviseurs de 3528. (Rép. : 1° $Q = (m + 1) \times (n + 1) \times (p + 1)$; 2° 1,

2, 4, 8, 3, 6, 12, 24, 9, 18, 36, 72, 7, 14, 28, 56, 21, 42, 84, 168, 63, 126, 252, 504, 49, 98, 196, 392, 147, 294, 588, 1176, 441, 882, 1764, 3528).

2. N. a en compte courant à 4 % une somme de fr. 17346,50 qu'il veut employer à acheter des actions du J. B. L., au cours de 400 et en supposant que la compagnie paye 3 1/2 % d'intérêt par an. Quel sera son revenu annuel et de combien aura-t-il augmenté ?

(Rép. : 1° Fr. 758,36; 2° fr. 64,50).

3. On fond ensemble 7,8 kg. orfèvrerie d'argent au titre de 0,950 et 4,2 kg. de pièces suisses de 2 fr. Que retirera-t-on du lingot, l'argent pur se vendant au prix de fr. 217,50 ? (Rép. : fr. 2374,44 3/4, étant donné que le titre de ces pièces de 2 fr. est de 0,835).

4. Quelle est la somme des 20 premiers termes d'une progression arithmétique dans laquelle la somme du 5^{me} terme et du 8^{me} = 24 et celle du 7^{me} et du 12^{me} = 36 ? (Rép. : 400).

$$5. \sqrt{4 - 12a - 7a^2 + 44a^3 - 14a^4 - 40a^5 + 25a^6} = ?$$

(Rép. : $5a^3 - 4a^2 - 3a + 2$).

6. Transformer un carré donné en un losange équivalent, de manière que le côté du premier devienne la petite diagonale du second et faire la démonstration.

AVIS. — Tout en remerciant les personnes qui nous communiquent les questions d'examen nous les prions de vouloir bien à l'avenir joindre les réponses aux énoncés des problèmes.

NOMINATIONS

Canton de Genève.

Ecoles primaires. — 3 août : M^{lles} Jaquet, Louise, et Hunsperger, Bertha, élèves-régentes. — MM. Fontaine, Eugène, sous-régent ; Déruaz, Adolphe, régent, à Colonge-Bellerive.

Collège de Genève. — 14 août : M. Kaufmann, John, régent de l'une des sections de la V^e classique.

Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. — 14 août : M. James, Henri, maître de diction dans la division supérieure (2^{me} année).

Ecoles secondaires rurales. — 17 août : M^{lle} Filliet, Antoinette, maîtresse de couture, à Athenaz.

Gymnase. — 18 août : M. Rilliet, Albert, professeur de physique et de chimie.

Université. — 21 août : MM. Favon, Georges, chargé du cours sur les systèmes sociaux ; Roget, Amédée, chargé du cours d'histoire de Genève.